



Le 5 septembre 2024

Objet : Adhésion au service de Gestion des radiations via Assyst immobilier et Unity® Centre Hypothécaire et rappels divers

Demande de relevés hypothécaires et quittances en lien avec un prêt du secteur particulier:

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la Banque va adhérer, pour le secteur particulier, au service de Gestion des radiations via Assyst Immobilier et Unity® Centre Hypothécaire en date du 9 septembre 2024.

Cette solution automatisée vous permettra de soumettre votre demande de relevé hypothécaire à même la plateforme. Cette solution améliorera votre expérience tout en augmentant la rapidité de réception du relevé hypothécaire. De plus, vous recevrez des notifications vous avisant de l'avancement de votre demande, de la préparation du relevé jusqu'à l'acheminement de la quittance/mainlevée totale.

Le service est disponible si le prêt est déjà remboursé en totalité. Vous recevrez alors un relevé hypothécaire confirmant le solde à zéro.

Pour l'instant, le remboursement doit encore s'effectuer par chèque à la succursale de votre choix. Celui-ci devra être accompagné du relevé hypothécaire que nous vous aurons transmis, ainsi que des documents requis mentionnés à la fin du relevé.

Une fois le prêt hypothécaire remboursé et fermé :

- Québec : la Banque émettra une approbation spécifique ainsi que les résolutions autorisant une personne désignée par le notaire à signer le projet de mainlevée totale qui sera généré par la plateforme.
- Canada sauf Québec : La Banque prendra en charge la préparation et l'enregistrement de la quittance.

Nous préconisons cette nouvelle solution pour son efficacité et sa rapidité. Toutefois, la commande du relevé à la succursale de votre choix demeure actuellement disponible.

Bien que le service de gestion des radiations soit disponible pour la majorité des cas de remboursement hypothécaire, la commande du relevé en succursale demeure encore requise pour les scénarios suivants :

- transfert d'hypothèque/subrogation;
- ajout ou retrait d'un emprunteur alors que le prêt était déjà à la Banque Nationale. (Si dans votre mandat spécifique il y a une mention à l'effet que la banque vous fournira le relevé hypothécaire, vous n'avez pas besoin de le commander. Nous préparerons et vous acheminerons le relevé sans que vous le commandiez);
- assumption/prise en charge ou demande de relevé informationnel;

La solution n'est également pas disponible au Québec pour demander vos mainlevées totales dans les dossiers de refinancements internes (client qui a déjà son hypothèque avec la Banque Nationale et qui refinance avec nous), considérant que la commande du relevé n'est pas requise. Pour ces dossiers, le projet d'acte de mainlevée peut être acheminé directement à l'équipe quittance par l'entremise du courriel suivant : [ctph.quittances@bnc.ca](mailto:ctph.quittances@bnc.ca).

#### Rappels divers :

- Nous avons changé l'adresse de notre siège social en date du 1<sup>er</sup> juin 2024. Assurez-vous que la nouvelle adresse apparaisse dans vos actes : 800, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec, H3C 1A3;
- Nous avons modifié notre résolution numéro 4, laquelle a pris effet le 1<sup>er</sup> avril 2024. Cette modification est venue notamment éliminer l'exigence de deux signataires pour les quittances de plus de 1 million de dollars;
- Québec, secteur particulier: Nous n'acceptons plus les projets de quittances. Pour les notaires qui n'utiliseront pas Assyst immobilier, nous demandons maintenant à recevoir des projets de mainlevées totales;
- Commande de relevés hypothécaires, un délai de 8 jours calendrier est recommandé afin de vous assurer de l'obtenir pour la date de votre transaction;
- Afin de localiser une succursale, voici le lien vers notre localisateur. Vous pouvez filtrer les résultats en sélectionnant uniquement (Type de succursale = Banque Nationale) : <https://localisateur.bnc.ca/>
- Vous pouvez accéder à l'ensemble de nos communiqués à l'adresse : <https://www.bnc.ca/outils-applications/formulaires-hypothèque/documentation-juridique.html>

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou tout commentaire en composant le 1 888 849-1422, le numéro dédié aux notaires, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Nous tenons à vous remercier de votre précieuse collaboration.

David Lamothe, notaire